



Dossier de presse, le 11 juin 2019

Mission Patrimoine en péril : annonce de la sélection 2019



sommaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	p.2
PROCÉDURE DE SÉLECTION	p.4
LES MÉCÈNES ET PARTENAIRES DE LA MISSION PATRIMOINE EN PÉRIL	p.4
DÉCOUVRIR ET SOUTENIR LES PROJETS	p.5
LES PROJETS SÉLECTIONNÉS	
- Statistiques de l'ensemble des projets	p.6
- Cartes	p.7
LISTE DES 103 PROJETS DE MAILLAGE	p.8
18 PROJETS EMBLÉMATIQUES	p.14

communiqué de presse

Franck Riester, ministre de la Culture, présente, ce mardi 11 juin, la liste des 103 projets 2019 de la *Mission Patrimoine en péril* confiée à Stéphane Bern par le Président de la République.

Cette présentation se déroule en présence de Stéphane Bern, de Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine, de Stéphane Pallez, présidente-directrice générale de la Française des jeux, et de Jacques de Peretti, président-directeur général d'Axa France.

La sélection, parmi les 3 500 projets signalés par le grand public depuis 2018, se caractérise par sa très grande diversité - tous les types de patrimoine y sont représentés : édifices religieux, industriels et techniques, habitations, châteaux, maisons d'artistes, bibliothèques, moulins, jardins, etc. - et sa répartition harmonieuse sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine (un édifice par département) et des collectivités d'outre-mer, dans les espaces urbains comme dans les zones rurales.

Elle présente également, par rapport à celle de l'an dernier, un plus grand équilibre entre édifices protégés et non protégés au titre des monuments historiques.

Avec les 18 sites emblématiques annoncés en mars dernier, ces 103 nouveaux sites constituent la deuxième édition de la Mission Patrimoine en péril qui pourra bénéficier de la part revenant à l'État des fonds issus du Loto du Patrimoine.

Dès le 15 juin la grille du super Loto du Patrimoine sera mise en vente au prix de 3 € avec un tirage exceptionnel le 14 juillet, et à partir du 2 septembre deux

offres de tickets de grattage à 3 € et 15 € seront proposées.

Le ministre de la Culture souligne tout l'intérêt de ce dispositif participatif et incitatif qui permet à chacun de contribuer à la sauvegarde du patrimoine national. C'est une occasion unique de manifester son intérêt pour l'histoire nationale et, celle, plus singulière, de nos régions. C'est aussi l'opportunité de considérer le patrimoine comme une richesse économique majeure, un moteur d'attractivité touristique et un enjeu de croissance et d'emploi déterminant.

Pour accompagner cet élan populaire, le ministère de la Culture a déployé cette année des moyens supplémentaires. Il a notamment augmenté les plafonds des taux de subvention des monuments soutenus dans le cadre de la Mission Patrimoine en péril : jusqu'à 40% pour les édifices inscrits au titre des monuments historiques (20% habituellement) et jusqu'à 60% pour les édifices classés au titre des monuments historiques (40% habituellement).

Franck Riester salue celles et ceux qui contribuent au succès de cette initiative au premier rang desquels Stéphane Bern dont l'investissement constant et l'enthousiasme sans faille l'ont rendue possible.

Il remercie chaleureusement l'implication remarquable de la Française des jeux, de la Fondation du patrimoine et de ses délégations régionales ainsi que des services centraux et déconcentrés du ministère de la Culture.

Enfin, le ministre remercie également les partenaires qui accompagnent ce dispositif et tout particulièrement AXA France, membre fondateur de la Fondation du patrimoine, qui a rejoint la Mission Patrimoine en péril et devient grand mécène pendant 3 ans en apportant 500 000€ par an. Cinq des 103 sites sélectionnés seront choisis par les collaborateurs et les agents généraux d'AXA France.

Procédure de sélection

Le Président de la République, a confié le 16 septembre 2017 lors des Journées européennes du patrimoine une mission à Stéphane Bern consistant à identifier les biens patrimoniaux en péril et à proposer des sources de financement innovantes afin de les sauvegarder. Un grand nombre de projets a été signalé par le grand public ou les associations de défense du patrimoine avec l'appui du ministère de la Culture / direction générale des patrimoines et de la Fondation du patrimoine.

Ces projets ont été instruits par les directions régionales des affaires culturelles / conservations régionales des monuments historiques et les délégations régionales de la Fondation du patrimoine.

Ils se caractérisent par une grande diversité typologique et couvrent un large éventail de périodes historiques. Ils sont la propriété de collectivités, d'associations ou de particuliers.

Le comité de sélection des projets, présidé par Stéphane Bern, est composé de représentants du ministère de la Culture, de la Fondation du patrimoine et de la Française des jeux. Il a retenu les projets lauréats en vertu de leur intérêt patrimonial et culturel, de l'état de péril et de leur degré de maturité. Il a été également très attentif à la situation socio-économique du territoire et à l'impact que peut représenter le projet en termes de tourisme et d'activité.

Les mécènes et partenaires de la Mission Patrimoine en péril

Au-delà des jeux qui ont rapporté près de 22 millions d'euros à la Mission l'an dernier :

- Le groupe FDJ est grand mécène de la Fondation du patrimoine, en finançant la Mission ainsi que des projets permettant l'insertion socioprofessionnelle par le biais de sa fondation d'entreprise. Il apporte ainsi un soutien de 500 000 € par an pendant trois ans.
- JCDecaux offre à la Mission chaque année depuis 2018 des campagnes nationales d'affichage.
- Le jury du prix « Grand Siècle » de la maison de champagne Laurent-Perrier a également apporté son soutien en 2018.
- En 2019, la Monnaie de Paris parraine la Mission Patrimoine en péril au travers de la collection Pièces d'Histoire imaginée en collaboration avec Stéphane Bern, en reversant 1 € par pièce en argent vendue.
- Phil@poste proposera à partir du mois de septembre un carnet de 12 timbres représentant 12 des sites emblématiques 2019.

Par ailleurs des mécènes de la Fondation du patrimoine ont ponctuellement soutenu certains projets de la Mission comme la Fondation Total, CGPA, AG2R LA MONDIALE ou la Mutuelle Ivry la Fraternelle, ainsi que des Clubs de Mécènes de la Fondation du patrimoine.

Découvrir et soutenir les projets

Tous les projets sélectionnés sont présentés sur le site www.missionbern.fr. Certains d'entre eux peuvent faire l'objet de dons.

Pour l'ensemble des 121 sites, le montant des travaux de consolidation et de restauration est de 78 millions d'euros. Le besoin de financement restant à la charge du porteur de projet est évalué aujourd'hui à environ 26 millions d'euros. Si le Loto du Patrimoine permet de contribuer en partie au financement de ces travaux, la somme collectée sera malheureusement insuffisante. L'appel au mécénat populaire a ainsi pour but de les aider davantage et de manière encore plus significative. L'exemple de la solidarité historique pour Notre-Dame nous a montré que c'est grâce à la mobilisation de tous nos concitoyens que nous pourrions sauver notre patrimoine !

Les dons effectués à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

- de l'IRPP à hauteur de 66% du don
et dans la limite de 20% du revenu imposable ;
- de l'IFI à hauteur de 75% du don
dans la limite de 50 000 € ;
- de l'IS, à hauteur de 60% du don,
dans la limite de 10 000 €
ou 5% du chiffre d'affaires HT
lorsque ce dernier montant est plus élevé.

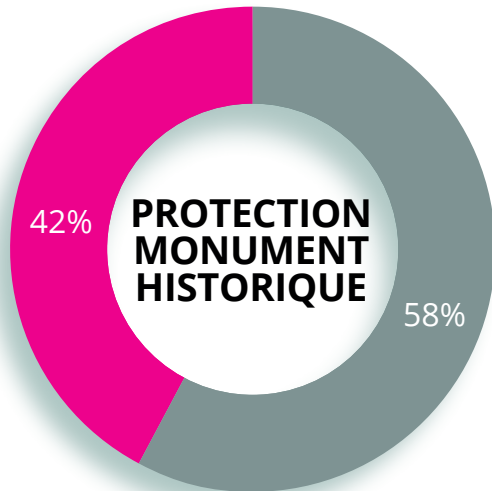
A noter :

le rapport d'activité de la Mission Patrimoine en péril 2018 est disponible sur la page d'accueil du site www.missionbern.fr.

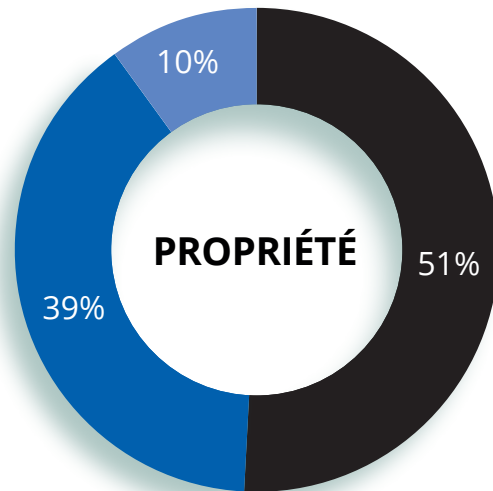
Les projets sélectionnés

Statistiques de l'ensemble des projets

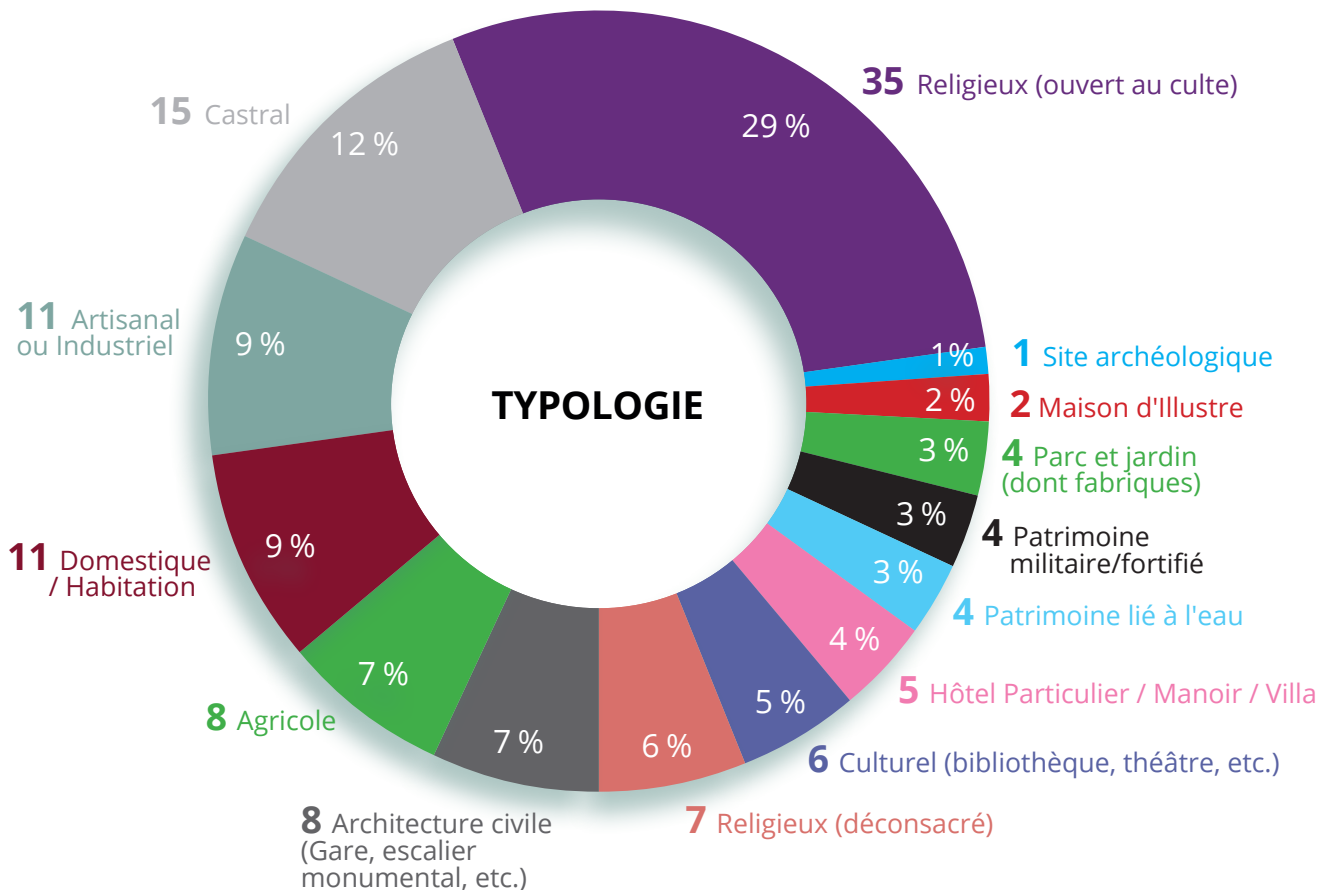
(18 projets emblématiques et 103 projets de maillage)

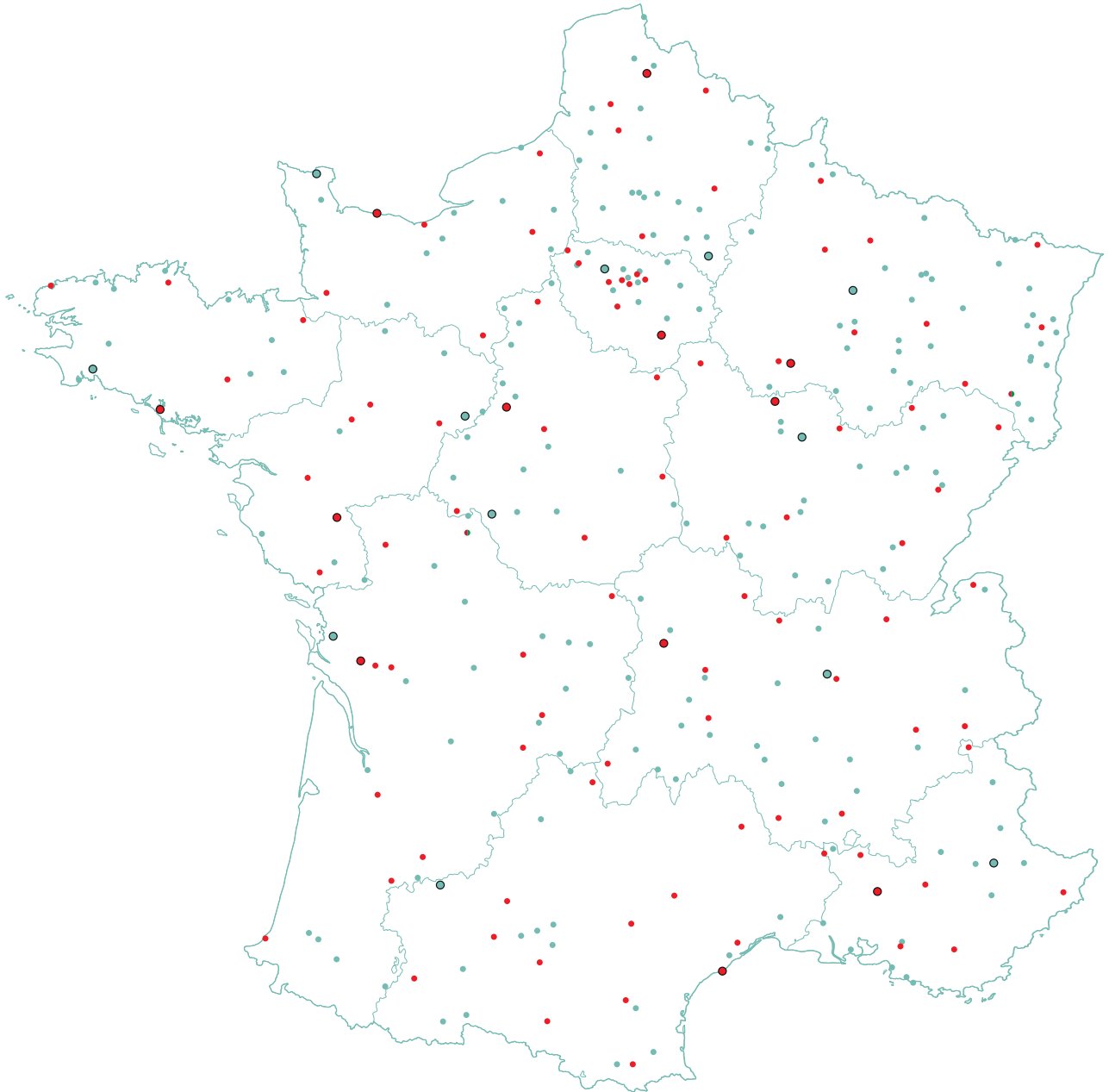


70 "Monument Historique"
51 non "Monument Historique"



62 propriétés publiques
51 propriétés privées
 (dont **12** appartenant à des associations)





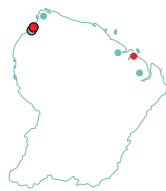
-  **Projets emblématiques 2019**
-  Projets de maillage 2019
-  **Projets emblématiques 2018**
-  Projets de maillage 2018



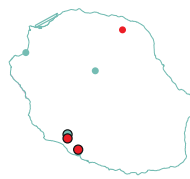
Guadeloupe



Martinique



Guyane



La Réunion



Mayotte



Saint-Pierre-et-Miquelon



Saint-Martin



Saint-Barthélemy

103 PROJETS DE MAILLAGE

Les projets de maillage sont **interactifs**

Auvergne-Rhône-Alpes

Cuivrierie de Cerdon (01)

Tuilerie de Lenax (03)

Moulin Dupuy
à Saint-André-Lachamp (07)

Maison Buc
à Laroquebrou (15)

Château de la Touche (26)

Villa La Casamaures
à Saint-Martin-le-Vinoux (38)

Château de Jarnosse (42)

Église Saint-Hilaire et Saint-Roch
à Beaumont (43)

Collège des Jésuites à Billom (63)

Domaine Dupoizat
à Saint-Symphorien-d'Ozon (69)

Église Saint-Saturnin
à Saint-Sorlin-d'Arves (73)

Château de Ripaille
à Thonon-les-Bains (74)

Bourgogne-Franche-Comté

Église Saint-Ambroise
à Busserotte-et-Montenaille (21)

Viaduc de la Loue
à Cléron (25)

Abbaye impériale Saint-Pierre
de Baume-les-Messieurs (39)

Église Saint-Roch
à Laménay-sur-Loire (58)

Abbaye cistercienne
de Montigny-Lès-Cherlieu (70)

Maison canoniale dite du Lutrin
à Autun (71)

Pigeonnier Saint-Joseph
à Sens (89)

Fort des Basses Perches
à Danjoutin (90)

Bretagne

Ancienne gare de Brélidy
à Plouëc-du-Trieux (22)

Maison Pinchon à Landéda (29)

Pont médiéval du Couesnon
à Val-Couesnon (35)

Ancien couvent des Carmélites
à Ploërmel (56)

Centre-Val de Loire

Grange pyramidale du domaine de Récy
à Vinon (18)

Église Saint-Eloi-Saint-Jean-Baptiste
à Crécy-Couvé (28)

Chapelle du château de Greuille
à Sassierges-Saint-Germain (36)

Château du Chillou
à Jaulnay (37)

Jardin Renaissance dans le parc
du château de Saint-Denis-sur-Loire (41)

Relais de poste
à Fontenay-sur-Loing (45)

Corse

Fortin de Girolata à Osani

Église San Gavino
à San-Gavino-d'Ampugnani

Grand Est

Ancien couvent des Cordeliers
à Vendresse (08)

Château de Vaux à Fouchères (10)

Logis des officiers du château
de Braux-Sainte-Cohière (51)

Maison au 26 rue des Marmouzets
à Joinville (52)

Château du maréchal Lyautey
à Thorey-Lyautey (54)

Synagogue de Verdun (55)

Citadelle de Bitche (57)

Château du Haut-Andlau (67)

Château de Wesserling
à Husseren-Wesserling (68)

Chalet impérial Tivoli
à Plombières-les-Bains (88)

Guadeloupe

Clocher de Notre-Dame de Bon Port à Petit-Bourg

Guyane

Ancienne école de Rémire-Montjoly

Hauts-de-France

Église Saint-Basle à Bucy-lès-Cerny (02)

Église Sainte-Barbe à Wallers (59)

Hôtel-Dieu de Galande à Senlis (60)

Église Notre-Dame à Buire-au-Bois (62)

Moulin de Stavèle à Naours (80)

Île-de-France

La Ruche - Bâtiment Fernand Léger
à Paris (75)

Anciens réfectoires Menier à Noisiel (77)

Orangerie du château d'Hanneucourt
à Gargenville (78)

Basilique Notre-Dame-de-Bonne-Garde
à Longpont-sur-Orge (91)

Folie Claret à Vaucresson (92)

Église Notre-Dame du Raincy
à Le Raincy (93)

Église Saint-Louis de Vincennes (94)

Théâtre du château de la Roche-Guyon (95)

La Réunion

Chapelle du domaine de Bel-Air à Sainte-Suzanne

Martinique

Domaine de la Trace à Fort-de-France

Mayotte

Mosquée et minaret de Tsingoni

Normandie

Maison Bleue de Da Costa
à Dives-sur-Mer (14)

Parc du Moulin d'Andé (27)

Église de Saint-Loup (50)

Manoir de Courboyer
à Perche-en-Nocé (61)

Église Sainte-Marie-Madeleine
à Douvrend (76)

Nouvelle Aquitaine

Abbaye de Châtres à Saint-Brice (16)

Maison de la Gaieté à Chérac (17)

Château de Comborn
à Orgnac-sur-Vézère (19)

Ancienne commanderie templière
de Lavaufranche (23)

Maison des moines de l'abbaye
de Saint-Amand de Coly (24)

Château d'eau de Le Corbusier
à Podensac (33)

Chapelle Notre-Dame des Cyclistes
à Labastide-d'Armagnac (40)

Prieuré Saint-Étienne de Lagrange
à Durance (47)

Eglise orthodoxe de Biarritz (64)

Château de Pougne-Hérison (79)

Eglise Saint-Jacques à Châtellerault (86)

Four industriel à porcelaine Haviland
à Limoges (87)

Occitanie

Plâtrières de Surba (09)

Église Saint-Loup-de-Sens
à Clermont-sur-Lauquet (11)

Hameau médiéval de Saint-Caprazy (12)

Escalier monumental Saint-Pierre
à Pont-Saint-Esprit (30)

Maison Ysalguier à Auterive (31)

Grange basque du château de Caumont
à Cazaux-Savès (32)

Moulin de Juffet à Montbazin (34)

Maison dite Marot
à Senaillac-Latronquière (46)

Château du Tournel
à Mont-Lozère-et-Goulet (48)

Ancien atelier de l'architecte Edmond Lay
à Barbazan-Debat (65)

Colonie minière de la Pinosa à Valmanya (66)

Château de Ferrières à Fontrieu (81)

Chapelle Saint-Pierre à Beaupuy (82)

Pays de la Loire

Four à chaux du Montru
à La Chapelle-Heulin (44)

Prieuré de la Jaillette
à Segré-en-Anjou Bleu (49)

Moulin à eau de la Petite Bavouze à Ménil (53)

Jumenterie du Lude (72)

Kiosque à musique de Luçon (85)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cathédrale Notre-Dame du Bourguet
à Forcalquier (04)

Église Saint-Martin à Villar d'Arène (05)

Moulin à vent à Berre-les-Alpes (06)

Jardins d'Albertas à Bouc-Bel-Air (13)

Chapelle Notre-Dame de Pitié au Val (83)

Église Notre-Dame de Suzette (84)

Saint-Martin

Parc paysager de la plantation Mont Vernon

Saint-Pierre-et-Miquelon

Maison du pêcheur

18 PROJETS EMBLÉMATIQUES

Les projets emblématiques sont **interactifs**

Auvergne-Rhône-Alpes

Viaduc des Fades (63)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Bourgogne-Franche-Comté

Château de Maulnes (89)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Bretagne

Glacière d'Étel (56)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Centre-Val de Loire

Moulins de la Fontaine à Thoré-La-Rochette (41)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Corse

Bibliothèque Fesch à Ajaccio



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Grand-Est

Moulin de Bar-sur-Seine (10)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Hauts-de-France

Beffroi de Béthune (62)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Île-de-France

Château de By - Maison de Rosa Bonheur à Thomery (77)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Normandie

Abbaye Sainte-Marie de Longues-sur-mer (14)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Nouvelle Aquitaine

Amphithéâtre gallo-romain de Saintes (17)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Occitanie

Fort de Brescou à Agde (34)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Pays de la Loire

Ruines du château de l'Étendue aux Herbiers (85)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Abbaye Notre-Dame de Sénanque
à Gordes (84)



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Guadeloupe

Église Saint-André de Morne-à-l'eau



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Guyane

Relais Barcarel
à Saint-Laurent-du-Maroni



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Martinique

Façades des maisons de Saint-Pierre



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

La Réunion

Temples tamouls des Casernes à Saint-Pierre
et du Gol à Saint-Louis



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Saint-Pierre-et-Miquelon

Phare de l'île aux Marins



© OuiFlash pour la Fondation du patrimoine

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01.40.15.83.31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Fondation du patrimoine
Laurence LÉVY
Directrice presse et presse événementielle
Ligne directe : 06 37 84 67 26
Standard : 01 70 48 48 00
laurence.levy@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Française des Jeux
Patrick Germain
Responsable Presse
06 80 93 55 18
pgermain@lfdj.com
www.groupefdj.com